

# Le Riézois

Bulletin municipal  
de la Commune de Riez



N° 28 Janvier - Février  
Mars 2008

## Le mot du Maire

Riézoises, Riézois, Bonne Année,

Deux mots combien de fois répétés, deux mots un peu galvaudés sans doute, deux mots sans parfois beaucoup de corps, mais pour moi deux mots sincères et toujours de valeur.

Je suis heureux d'avoir dirigé une équipe municipale disponible travailleuse et sincère et un personnel qui a toujours été aux services des habitants.

Le Conseil Municipal invite toute la population riézoise à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 26 janvier 2008 à 18 heures à la Salle Multi-Activités de Riez.

Que 2008 soit de valeur et qu'il vous épargne la douleur et la dureté de la vie.



Un mot encore pour vous adresser,  
en mon nom et  
au nom de toute la municipalité,  
nos vœux les meilleurs  
pour l'année 2008.



## **Compte rendu sommaire de la séance ordinaire**

**du Conseil Municipal du lundi 18 juillet 2007**

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M<sup>me</sup> Céline Amelot qui donne pouvoir à M<sup>me</sup> Juliette Riggi, M<sup>me</sup> Francine Conti-Cadenel donne pouvoir à M<sup>me</sup> Nicole Anselmo, Jean-Paul Faucon donne pouvoir à Michel Zorzan.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M<sup>me</sup> Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliék, Claude Bondil, Rémy Rainaud et Pierre-Jean Reymond.

M<sup>me</sup> Nicole Anselmo a été élue secrétaire de séance.

### **82-07 : RÉALISATION PRÊT POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

Suite à une erreur d'interprétation, il a été nécessaire de refaire une consultation auprès des organismes bancaires et un prêt est contracté pour le financement des travaux de voirie auprès de Dexia Crédit Local d'un montant de 120 000 euros.

### **83-07 : RÉALISATION PRÊT POUR AMÉNAGEMENT RUE JULES HENRY**

Suite à une erreur d'interprétation, il a été nécessaire de refaire une consultation auprès des organismes bancaires et un prêt est contracté pour le financement des travaux d'aménagement Rue Jules Henry auprès de Dexia Crédit Local d'un montant de 57 000 euros.

### **84-07 : RÉALISATION PRÊT POUR ACHAT VÉHICULES**

Un prêt est contracté pour le financement d'achat de véhicules auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur d'un montant de 40 000 euros.

### **85-07 : GARANTIE D'EMPRUNT SOCIÉTÉ HABITATIONS DE HAUTE-PROVENCE**

La commune accorde sa garantie pour le remboursement de la somme totale de 156 000 euros, représentant deux emprunts d'un montant respectif de 145 000 euros et 11 000 euros que la Société d'Habitations de Haute-Provence se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer, en acquisition-amélioration, la réalisation de 3 logements collectifs locatifs sociaux « Résidence St-Antoine » à Riez.

### **86-07 : SUBVENTIONS**

Il est attribué une subvention de 600 euros, pour l'exercice 2007, à l'association « École de Judo de Haute-Provence » qui annule et remplace la subvention de 600 euros attribuée à l'association Karaté Riez par délibération n° 43-07.

### **87-07 : PRESTATION POUR ANIMATION**

Le devis de M<sup>me</sup> Catherine Martin Bost-Broe s'élevant à la somme de 250 euros est accepté pour une intervention de « Lecture d'Archives ».

Résumé affiché le 12 juillet 2007 à la porte de la Mairie

### *Compte rendu sommaire de la séance ordinaire*

### *du Conseil Municipal du vendredi 28 septembre 2007*

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : Jean-Paul Faucon donne pouvoir à Christophe Bianchi.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M<sup>me</sup> Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliék, Claude Gasquet, Rémy Rainaud, Pierre-Jean Reymond et Eric Taxil.

M<sup>me</sup> Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

### **88-07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Il est adopté la décision modificative suivante :

022 D - Dépenses Imprévues .....	- 5 000
673 D - Titres annulés.....	+ 5 000

### **89-07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GÉNÉRAL**

Il est adopté la décision modificative suivante :

022 D - Dépenses Imprévues .....	- 14 720
6574 D - Subvention .....	+ 14 720

### **90-07 : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À LA SOCIÉTÉ HABITATION DE HAUTE-PROVENCE**

La commune s'engage d'une part à verser à la Société Habitations de Haute-Provence pour la réalisation de trois logements collectifs dans un immeuble sis Place de la Mairie, cadastré Section G, n° 556, une subvention communale

le d'équilibre et, d'autre part à céder à ladite société au travers d'un bail à construction à loyer capitalisé d'une durée de 55 ans, sur une partie de l'immeuble nécessaire à l'opération cadastrée Section G, n° 556.

### **91-07 : FONDS DÉPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ANNÉE 2007**

Il est sollicité le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle pour réaliser la réfection de la Place Maxime Javelly en vue de sa mise en sécurité pour les usagers.

### **92-07 : CENTRE DE SECOURS - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - AVENANT N° 1**

Il est accepté l'avenant n° 1 du contrat de maîtrise d'œuvre attribué au cabinet d'architectes Alcaraz et Fischmeister, pour l'extension du Centre de Secours suite à la modification du projet portant l'extension du bâtiment à 211 m<sup>2</sup> au lieu de 100 m<sup>2</sup>.

### **93-07 : RESTAURATION MONUMENTS HISTORIQUES**

La convention de maîtrise d'ouvrage assurée par le propriétaire, établie entre l'État, Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Commune pour l'opération « Baptistère - Étude préalable et sondage archéologique Patrimoine Antique » est acceptée ainsi que le plan de financement où sont sollicitées des subventions auprès de l'État, de la Région et du Conseil Général.

### **94-07 : PARTS SOCIALES**

Il est choisi le remboursement de la somme de 2064 euros, somme correspondante aux parts sociales d'emprunt contracté auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

### **95-07 : DON DE TERRAIN**

Le don de la parcelle cadastrée Section C sous le numéro 48 d'une contenance de 4 ares 60 centiares appartenant aux Consorts Alexis et Pierre Michel et M<sup>me</sup> Jeannine Mane est accepté.

### **96-07 : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE**

Il est créé un emploi contractuel, à temps complet, d'agent de surveillance de la voie publique, à pourvoir selon les besoins.

### **97-07 : CRÉATION d'UN POSTE d'Adjoint Technique Territorial**

Il est créé, pendant le maintien de la troisième classe à l'École maternelle, 1 poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe, à temps non complet, qui aura pour objet principalement l'entretien des locaux scolaires et de pallier également aux besoins occasionnels aux écoles.

### **98-07 : SUBVENTION - COOPÉRATIVE ÉCOLE MATERNELLE**

Il est versé une subvention de 272 euros à la coopérative de l'école maternelle pour l'année 2007 qui souhaite s'affilier à l'USEP, Fédération sportive.

### **99-07 : PRESTATIONS POUR ANIMATION**

Sont retenus l'association Kunga'Ka et Pierre Caron pour animer la journée « Riez en Fête » le 28 octobre 2007, Brakabrik Théâtre pour le spectacle de Noël de l'école maternelle le 10 décembre 2007, le cinéma de pays 04 pour les enfants du personnel communal le 19 décembre 2007 et l'association La Giralda pour les enfants de la crèche le 20 décembre 2007.

### **100-07 : CONVENTION AVEC LE SIVOM DU BAS-VERDON**

Une convention qui a pour objet la mise à disposition d'une partie du site de la décharge au Sivom du Bas-Verdon afin de prévoir l'exploitation d'une déchèterie pour les encombrants et la ferraille est établie avec le Sivom du Bas-Verdon.

### **101-07 : CONVENTION ATESAT**

Une convention pour l'assistance technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire représentée par la Direction Départementale de l'Équipement est acceptée.

### **102-07 : CONVENTION URBANISME**

Une convention entre l'État représenté par la Direction Départementale de l'Équipement et la commune portant sur la mise à disposition des services de l'État dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés au nom de la commune de Riez conformément à l'article R 422-5 du code de l'urbanisme est acceptée.

### **95-07 : CONVENTION AVEC LE PNRV**

Une convention est acceptée à nouveau avec le Parc Naturel Régional du Verdon concernant la diffusion des fiches de randonnée.

### **104-07 : ABONNEMENT À HAUTE-PROVENCE INFO**

Il est accepté l'abonnement annuel à « Haute Provence Info », pour un coût de 42 euros et 52 numéros.

### **105-07 : ABONNEMENT LE JOURNAL DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE**

Il est accepté l'abonnement pour 2 ans concernant la crèche « La Ding'Dounette », auprès du « Le Journal des Professionnels de l'Enfance » pour un coût de 85 euros et 12 numéros, dont 2 gratuits.

### **106-07 : LOCATION À UN PROFESSEUR D'ÉCOLE**

Il est loué à M<sup>me</sup> Mauer nommée Professeur des Écoles au 1<sup>er</sup> septembre 2007 le logement qu'elle occupait en tant qu'institutrice.

### **107-07 : RÈGLEMENT CANTINE ÉCOLE MATERNELLE**

Il est adopté le règlement intérieur de la cantine de l'école maternelle qui sera transmis à tous les parents concernés.

Résumé affiché le 2 octobre 2007 à la porte de la Mairie

## ***Compte rendu sommaire de la séance ordinaire***

### ***du Conseil Municipal du vendredi 9 novembre 2007***

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : M<sup>me</sup> Francine Conti-Cadenel donne pouvoir à M<sup>me</sup> Juliette Riggi, hormis la délibération n° 112-07, Renaud Bastide donne pouvoir à André Blancheton.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M<sup>me</sup> Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Blied, Jean-Paul Faucon, Rémy Rainaud, Pierre-Jean Reymond et Eric Taxil

M<sup>me</sup> Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

### **108-07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3-07 - BUDGET GÉNÉRAL**

Il est accepté la décision modificative suivante qui s'équilibre :

022 D - Dépenses Imprévues .....	- 450
6574 D - Subvention .....	+ 450
21578 D - Prg 166 Matériel/Outillage .....	+ 9 500

2188 D - Prg 166 Autres Matériels.....	+ 500
2183 D - Prg 166 Matériel.....	- 2 500
2184 D - Prg 166 Matériel.....	- 2 500
2121 D - Prg 267 Plantations.....	- 5 000

### **109-07 : PERSONNEL COMMUNAL - RATIO D'AVANCEMENT DE GRADE**

En application de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, il est fixé les quotas d'avancement de grade applicables aux agents de la collectivité, soit 80 % de l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour être promus pour l'ensemble des cadres d'emplois et le chiffre obtenu par application du quota sera arrondi à l'entier supérieur.

### **110-07 : PERSONNEL COMMUNAL - FRAIS DE MISSION**

L'association des Conservateurs des collections publiques de France organise les 19, 20 et 21 novembre 2007 des journées d'études et de formation portant sur la construction ou la rénovation d'un musée décidée par l'État ou par une collectivité auxquelles l'attaché de conservation chargée du futur musée assistera et il est accepté de prendre en charge les frais d'inscription, de voyage et d'hébergement de cette formation.

### **111-07 : PERSONNEL COMMUNAL - FRAIS DE FORMATION**

Est acceptée une convention établie par le Centre de Formation Professionnelle Continue « Chantoiseau » afin qu'un adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe suive une formation pour l'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture ainsi que la prise en charge des frais.

### **112-07 : SUBVENTION LOU COLOSTRO**

Il est attribué la somme de 450 euros à l'association Lou Colostro.

### **113-07 : AVENANT CENTRES MUSICAUX RURAUX**

Il est accepté l'avenant n° 040166 COMMU au protocole des Centres Musicaux Ruraux dont le tarif révisé au 1<sup>er</sup> janvier 2008 s'élève à la somme de 1 448 euros.

### **114-07 : CONVENTION AVEC LE SIE**

la convention établie par le Syndicat Intercommunal d'Électrification Riez-Valensole-Quinson et Autres pour le déplacement du socle BTA ainsi que la

dépose du poteau béton avec EP est acceptée.

### **115-07 : REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES POUR LES MARCHÉS**

Il est accepté le mode de tarification présentée pour 2007 de la collecte des marchés bihebdomadaire de la commune et qui s'élève à la somme de 5 299,59 euros.

### **116-07 : ADHÉSION À L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

La commune accepte d'adhérer à l'Agence de Développement Touristique des Alpes-de-Haute-Provence et de régler la somme de 300 euros correspondant aux communes de plus de 500 habitants.

### **116-07 : PRESTATIONS POUR ANIMATION**

Il est accepté le devis de « La Cabane à Jeux », association loi 1901, domiciliée 4, rue de la Bibliothèque à Marseille 13 001 pour l'animation du Marché de Noël qui aura lieu le 2 décembre 2007.

Résumé affiché le 13 novembre 2007 à la porte de la Mairie

## **Compte rendu sommaire de la séance ordinaire**

### **du Conseil Municipal du vendredi 9 novembre 2007**

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

Excusés : Claude Gasquet donne pouvoir à M<sup>me</sup> Francine Conti-Cadenel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M<sup>me</sup> Lucette Balione, MM Jean-Gabriel Bliet, Jean-Paul Faucon, Rémy Rainaud, Pierre-Jean Reymond et Eric Taxil

M<sup>me</sup> Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

### **118-07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 - BUDGET GÉNÉRAL**

Il est adopté la décision modificative suivante qui s'équilibre :

67441 D Subvention .....	- 50 000
657362 D Subvention .....	+ 8 000
657364 D Subvention.....	+ 42 000
Programme 260	
1342 D Remboursement subvention.....	+ 5 040
2151 D Réseaux .....	- 5 040

### **119-07 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Il est adopté la décision modificative suivante qui s'équilibre :

6281 D Chapitre 011 .....	- 2 300
6554 D Chapitre 65 .....	+ 2 300

### **120-07 : PRÊT POUR EXTENSION DE RÉSEAUX DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES JULES HENRY, AUVESTRE, RENÉ CASSIN ET FAUBOURG SAINT-ROCH**

Il est contracté un prêt de 34 000 euros auprès de Dexia Crédit Local pour une durée de 14 ans et 4 mois à un taux fixe de 4,77 %.

### **121-07 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR RÉFECTION DES RÉSEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre des aménagements urbains de la rue de l'Ormeau, la Place Saint-Antoine, la rue Achille Bremond, la rue du Marché, la Place Maestre Arnaud et la Place de la Coquille, les réseaux et branchements étant vétustes, il est accepté d'effectuer la réfection des réseaux eau potable et assainissement afin de satisfaire au bon fonctionnement du service selon le plan de financement suivant.

Coût total .....	110 000 € HT
Conseil Général: 40 % .....	44 000 € HT
Commune: 60 % .....	66 000 € HT

### **122-07 : AMÉNAGEMENTS URBAINS - PLAN DE FINANCEMENT**

Il est accepté le projet estimé à la somme hors taxes de 350 000 euros relatif aux aménagements urbains de la rue de l'Ormeau, la Place Saint-Antoine, la rue Achille Bremond, la rue du Marché, la Place Maestre Arnaud et la Place de la Coquille pour lequel il est sollicité les subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et du FISAC.

### **123-07 : DÉSIGNATION D'AVOCATS**

Sont désignés Maître Delaporte, Avocat Associé à la Cour de Cassation et Maître Balique, Avocat à la Cour, pour défendre les intérêts de la Commune dans deux affaires Tomislav Marinkovic contre Commune de Riez.

### **124-07 : CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF**

Suite au projet de jumelage de la commune avec la commune de Magliano Alfieri, il est créé un Comité Consultatif qui sera composé de 15 membres,

dont 2 conseillers municipaux et 13 administrés. Le rôle du comité sera essentiellement consultatif et il sera réuni à l'initiative et sous la présidence de son Président.

### **125-07 : DÉSIGNATION D'ENTREPRISE POUR L'ENLÈVEMENT DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION**

Il est accepté la convention de prestations de services de la société Saur SA, dont le siège se trouve 281, avenue Pavlov, ZI Saint-Césaire à 30936 Nîmes Cedex 9, pour l'enlèvement et le traitement des boues de la station d'épuration.

### **126-07 : CONTRAT DE MAINTENANCE Logitud**

Il est accepté le contrat de maintenance du progiciel de gestion de l'État Civil par la Société Logitud dont le siège se trouve 9, avenue d'Italie, à 68 110 Illzach.

### **127-07 : ÉCLAIRAGE Public**

Il est approuvé le projet d'éclairage public portant sur les opérations : Route de Valensole ainsi que l'éclairage de la Tour et proximité, pour le nombre approximatif de 36 points lumineux, dont le montant s'élève à 46 723 euros TTC.

### **128-07 : ABONNEMENTS**

Sont acceptés les abonnements au Guide des Décisions Territoriales ainsi que pour les Fiches Pratiques Collectivités Territoriales.

### **129-07 : COMPTE RENDU DE GESTION TECHNIQUE ET FINANCIER ANNÉE 2006**

Il a été accepté le compte rendu de gestion technique et financier du service des eaux et assainissement pour l'exercice 2006.

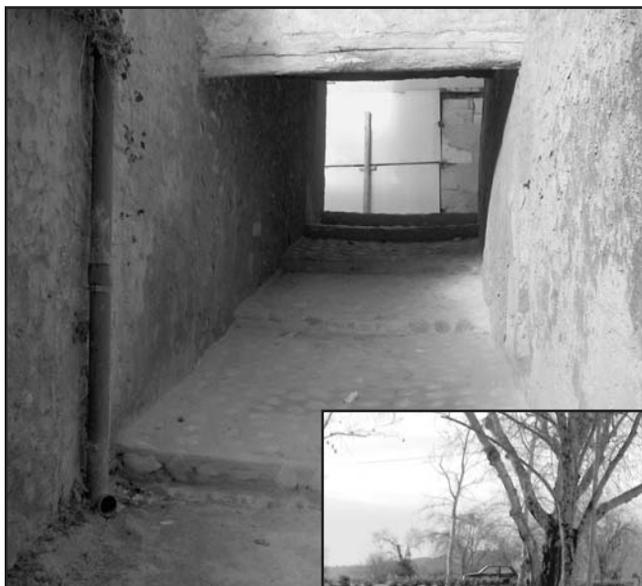
*Résumé affiché le 13 novembre 2007 à la porte de la Mairie*

### **Une amélioration nécessaire**

Après le Baptistère, sur la route d'Allemagne-en-Provence, il est nécessaire de réaliser des bouches d'évacuation de l'eau de pluie de la route vers l'extérieur. Les flaques d'eau sont particulièrement gênantes les jours de fortes pluies.

## La Vie de la Cité

- Pas de réalisations marquantes ces derniers mois. Beaucoup d'avant-projets sont en gestation mais les parcours administratifs complexes freinent souvent les désirs.
  - Réfection de l'escalier de la juiverie... L'installation d'une rampe est prévue



- Illuminations de fin d'année.
- Mur de jeux de boules construit pour isoler l'aire de jeux des enfants de celle des adultes.
- Extension du réseau d'eau potable et d'assainissement au lieu-dit Cournion.



### **Lignes de bus** (horaires sur demande par téléphone)

- ligne Riez/Manosque : Voyages Sumian SARL 04 92 78 03 57
- ligne Moustiers-Sainte-Marie/Riez :  
Voyages Sumian SARL 04 92 78 03 57
- ligne Riez/Digne-les-Bains :  
SCAL Digne-les-Bains 04 92 31 50 00 - 04 92 31 52 72
- ligne Esparron-de-Verdon/Riez, Sainte-Croix-du-Verdon/Riez,  
Quinson/Riez, Saint-Jurs/Riez :  
Voyages Sumian SARL 04 92 78 03 57
- ligne des Gorges du Verdon : Autocars Delaye 04 92 34 22 90

## **Jumelage Riez - Magliano Alfieri**

Le jumelage est l'action d'associer deux choses identiques ou complémentaires. Au sens figuré, un jumelage est une relation établie entre deux villes de pays différents qui se concrétise par des échanges socio-culturels. De nos jours, la plupart des villes importantes sont jumelées avec plusieurs autres villes.



L'idée du jumelage est née dans les années 1950 lorsqu'il est apparu que le seul moyen de progresser au plan des relations internationales était de tisser des liens au niveau le plus élémentaire, la commune, et ainsi d'établir des relations socioculturelles étroites avec ses voisins. L'objectif initial consistait à échanger des connaissances, des expériences, du savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale. Parmi les échanges culturels, notons qu'en parallèle des diverses associations communales, les collèges et lycées des communes jumelées sont parties prenantes et aident à promouvoir ainsi l'apprentissage de langues étrangères.

Le jumelage de Riez, une idée qui a pris corps et qui s'est traduite par le jumelage avec la Commune de Magliano Alfieri, Province de Cuneo, en Italie, où l'on trouve aussi la gypserie, la truffe et le miel.

### **Le jumelage à Alfieri**

En quelques lignes la visite d'une délégation de Riézoises et de Riézois chez nos amis italiens.

Rendez-vous le 22 septembre 2007, à 6 h 30 du matin au pré de foire pour le départ. Un départ qui a eu lieu pas tout à fait à l'heure, « même que l'on se demandait si le car avait bien été commandé »... quelques inquiétudes perceptibles, mais non tout était OK et bien organisé. Finalement nous sommes partis dans la bonne humeur. Première étape à midi à Demonte après le Col de Larche où de nombreuses marmottes prévenues sans doute notre passage, donc aux aguets, ont réveillé le calme dans lequel nous avaient plongé les nombreux lacets. À Demonte donc, une restauration pleine de surprise. Quelques-uns au restaurant, d'autres chez le charcutier, qui d'ailleurs a réouvert sa boutique pour nous, puis chez le boulanger, de quoi fabriquer des sandwiches évidemment... Ensuite en route pour la dernière étape non sans quelques incidents d'itinéraires. Magliano Alfieri... cité de 1 700 habitants, il faut tout de même savoir où c'est? Entre Alba et Asti, dans la région du Piémont.

Magliano Alfieri... une arrivée attendue avec une voiture pilote pavoisée de drapeaux tricolores, rien que ça, pour nous conduire sur la place centrale de la ville où une foule nombreuse était présente. Accueil très chaleureux, vivant... et pot de bienvenue.





**Michel Zorzan, maire de Riez, entouré des deux notables,  
le maire et le curé de Magliano Alfieri.**

Visite de l'église paroissiale de San Andrea avec à l'intérieur la sépulture du Comte Catalano Alfieri di Magliano, constructeur du château. Accueil et discours de Monsieur le Curé de la paroisse.

Visite du château des Comtes d'Alfieri, qui abrite le musée d'Arts et de Traditions Populaires, consacré entre autres à la gypserie. La visite a été commentée par le maire Luigi Carosso.

Et deuxième coup à boire d'une longue série à laquelle bien sûr nous avons fait honneur.

En fin d'après-midi passage à l'hôtel de qualité supérieure et en route pour une soirée de festivité : repas en compagnie des habitants de Magliano Alfieri et animation musicale. Il avait été décidé de mélanger les différents groupes afin de créer des contacts entre Italiens et Français. Dur le contact dans quelques cas, car parler avec les mains nous savons, mais c'est un langage qui manque tout de même de diversité et qui ne permet un échange total. On a cependant eu confirmation que la vigne était une des passions du

L'église mise en valeur  
par son éclairage complet  
en l'honneur de notre visite.



L'entrée du château pavoisé  
aux couleurs des deux pays.

Les magnifiques  
plafonds  
du château  
de Magliano Alfieri





**Du château, une vue magnifique sur la plaine.**



**Repas en compagnie des habitants de Magliano Alfieri avec animation musicale.**

pays même si la gypserie réunit tout de même nos deux communes. Au dessert un vin doux le Birbet: excellent... mais pour les vieux viticulteurs italiens... un vin de femme.

Déjà le lendemain matin, réveil un peu tôt, on aurait bien encore un peu profité de la qualité des chambres mais pas le temps de traîner. Déjeuner pantagruélique puis visite des installations sportives de Magliano Alfieri, bien conçues, fonctionnelles et avec pour terminer un coup à boire avec viennoiseries diverses.



Ensuite se sont enchaînés :

- le marché avec les produits typiques du pays, le concert de la fanfare municipale renforcée pour l'occasion par un conseiller municipal riézois,
- apéritif (encore un, mais cette fois sur la place !)

- visite de l'église orthodoxe San Anastasia
- sans oublier la cérémonie du jumelage, but principal de notre venue à Magliano Alfieri.

Ce jumelage fut un moment plein d'émotion dans la salle d'apparat du château de Magliano Alfieri avec discours du maire de Riez, Michel Zorzan et du maire de Magliano Alfieri, Luigi Carosso. Après la signature de l'engagement de jumelage, les hymnes nationaux ont apporté la solennité indispensable à ce moment important de l'histoire de nos deux cités. Les échanges de cadeaux ont terminé cette cérémonie protocolaire. À l'occasion de ce jumelage, la Commune de Magliano Alfieri a offert à la







Commune de Riez un fragment de plafond en plâtre provenant du Musée des Plâtres des Magliano Alfieri, origine Ferme du Curé de la Paroisse de Piobesi d'Alba (Cuneo) fin 17<sup>e</sup> siècle. Une truffe blanche (présentée ici par Michel Zorzan) a aussi été offerte.

Repas de midi : une parfaite organisation pour ce déjeuner champêtre pris en plein vignoble. Des tables étaient installées sous différentes tentes et chacun a pu se retrouver suivant ses affinités pour déguster des plats aimablement préparés par nos amis italiens. Les amateurs de charcuterie ont été comblés.

## *Cérémonie du 11 novembre*

Comme chaque année, les Riézoises et les Riézois se sont retrouvés pour commémorer l'armistice de la Première Guerre Mondiale.



## *La gym de Riez en fête*

Dix ans déjà que les cours sont assurés par la très sympathique et dynamique Florence Bagarry.

Le dimanche 14 octobre 2007, une journée détente a été organisée par les membres du bureau : Monique Mussou (présidente), Réjane Lacherez (vice-présidente), Dominique Zorzan (trésorière), Nicole Duvot (trésorière adjointe), Valérie Pernin (secrétaire), Catherine Falco (secrétaire adjointe). Cette journée a été l'occasion d'une rencontre sportive sous le signe de la convivialité. Michel Zorzan, Maire – Conseiller Général nous a honorés de sa présence. Il a félicité les bénévoles qui assurent le fonctionnement des associations.

Au cours de cette manifestation nous avons pu assister à des démonstrations afin d'initier le public aux activités proposées. D'autres associations

étaient présentes : le Club de Tir Riézois, Lou Colostro, le yoga relaxation avec Marie ainsi que le step de Christophe où la bonne ambiance est toujours présente. Cette journée fut un moment agréable et apprécié.



Pour poursuivre, plus de 40 personnes se sont réunies autour d'un lunch partage animé par un air de Brassens (spécialement pour Florence) et par des danses (country, tango argentin, rock). Tout le monde a été chaleureusement applaudi. Comme elle avait commencé, la soirée s'est terminée dans la bonne humeur.





L'Association Gymnastique Riézoise remercie la participation du Club de Tir de Riez, Annie et Paul JEAN, Lou Colostro et le yoga qui nous ont fait connaître leurs activités ainsi que le Bureau du Tourisme pour le fléchage.

Nos remerciements vont également aux cordons bleus pour leurs petits plats.

#### Cours de gym

- Lundi: 10h30 à 11h30
- Mardi: 19h30 à 20h30
- Jeudi: 10h30 à 11h30
- Jeudi: 19h30 à 20h30

Step avec Christophe le jeudi:  
20h30 à 21h30

Pour une adhésion annuelle de  
70 euros (cours de step compris).



Pour tout renseignement plusieurs N° sont à votre disposition :  
04 92 77 76 95 (le bureau)  
06 71 88 25 78 (Florence Bagarry)  
04 92 77 82 95 (la Présidente, Monique Mussou).

## ***Le Marché de Noël et Les 13 Desserts***

Pour les fêtes de Noël et selon la tradition provençale, ont été organisés le dimanche 2 décembre le Marché de Noël par l'Association Garden Lei Tradicioun et Les 13 Desserts par l'Association Lou Colostro.



## Lou Colostro

Le groupe folklorique de Riez « Lou Colostro » s'est réuni à la salle polyvalente le mercredi 12 décembre pour son Assemblée Générale.

Le groupe qui compte pas loin de 30 personnes participe à de nombreuses manifestations. Sur 14 sorties effectuées en 2007, 7 se sont déroulées à Riez : fête de la transhumance, fête du blé, fête de la renaissance, gym en fête, animation à la maison de retraite, les 13 desserts, participation à la crèche vivante.

Le 15 juin 2008, à l'occasion de la fête de la transhumance, Lou Colostro fêtera ses 20 ans et de nombreuses animations sont prévues ce jour-là.

La présidente Josiane Blancheton remercie les musiciens ainsi que les danseurs pour leur participation.

N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe à l'occasion des répétitions qui ont lieu tous les mercredis à la salle polyvalente, à 18h00 (ambiance conviviale assurée!).

Renseignements au 0492 7773 71 ou 0492 7799 09.



## Riez en fête

Quelques photos pour illustrer cette manifestation qui a clôturé les festivités de Riez et qui a été un véritable succès tant par la qualité que par les nombreux participants présents.







## ***La Bibliothèque: ce fut une belle fête!***

Le 12 octobre 2007, nous avons inauguré la bibliothèque municipale installée dans ses nouveaux locaux : l'ancien bureau du tourisme réaménagé. Les nombreuses personnes présentes ont apprécié de circuler dans les salles où les bénévoles de l'association *Lire aujourd'hui* répondaient à leurs questions.

En présence de personnalités départementales, Michel Zorzan, maire et conseiller général, a remercié dans son discours tous ceux qui ont participé à l'aménagement de ces locaux, sans oublier les différents financeurs.

Mireille Amiel, présidente de *Lire Aujourd'hui*, rappelle, dans son historique, que dès 1994 on cherchait un local et que la bibliothèque était officiellement créée en novembre 1995. Hébergée momentanément à l'école primaire Rouvier, elle a occupé ensuite l'ancienne remise de la place de la Mairie, bien située mais beaucoup trop petite. Les nouveaux locaux permettent au



public de découvrir facilement les 7 000 livres mis à leur disposition, et les deux revues, *Géo* et *Que Choisir* auxquelles nous sommes abonnés.

Les enfants ne sont pas oubliés : albums, romans juniors, BD, les attendent ainsi que beaucoup de documentaires sur des sujets divers.

Ensuite, nous avons écouté les Diseurs d'Archives nous lire des *Papiers d'Amour* dans le salon Mirabeau plein d'un public attentif.

Un apéritif a clôturé cette belle inauguration.

## ***Les rencontres généalogiques interdépartementales***

Dimanche 23 septembre 2007, 68 généalogistes des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence se sont retrouvés à 10 h 30 au Salon Mirabeau de l'hôtel de ville de Riez pour leur 22<sup>e</sup> rencontre annuelle. Ils étaient accueillis par l'adjoint au maire Christophe Bianchi, accompagné de deux conseillers municipaux, Claude Dellecolle et Jean-Claude Metzger. Au cours de son allocution de bienvenue Christophe Bianchi excusait le Maire Michel Zorzan en déplacement pour un projet de jumelage à Magliano Alfieri en Italie.

Le Président Berreyer du Cercle Généalogique des Alpes-de-Haute-Provence remerciait la municipalité de l'accueil chaleureux et précisait que c'était la première fois qu'il était reçu par trois élus. Il remerciait Jean Reymond pour l'organisation de cette journée et ses travaux de recherche sur Riez.

Il donnait ensuite le programme de la journée : conférence sur Riez et les Lascaris par Alain Agnel-Gicomoni, généalogiste de profession, remise du



document à la municipalité, apéritif offert par la municipalité, repas au restaurant Les Remparts, à partir de 14h30 visite de la ville et de l'Hôtel de Mazan commentée par Maxime Amiel, fondateur des Amis du Vieux Riez.

Alain Agnel-Gicomoni faisait tout d'abord un historique de cette famille depuis l'empire byzantin, historique très riche, agrémenté de récits et de faits précis et pittoresques, citant ainsi des hauts lieux qui ont marqué cette famille Lascaris : Constantinople, Rome, Vintimille, Aix, Tende... pour s'installer à Riez dans les années 1400.

Marc de Tende, 4<sup>e</sup> fils de Thomas de Tende succède à son oncle Michel de Bouliers, sur le siège épiscopal de Riez en 1463. Antoine de Tende est évêque de Riez en 1490. C'est lui qui employa une grande partie de sa fortune pour achever la construction de la cathédrale en 1520. L'ancienne cathédrale paléochrétienne dont il ne reste maintenant que le baptistère sera peu à peu abandonné.

Le 18 octobre 1513, de nouveaux statuts de l'église de Riez sont promulgués. En 1518, il résigne sa charge en faveur de son cousin Thomas Innocent de Tende. Le 3 novembre 1532, il reprend possession de l'évêché de Riez. *L'évêché de Riez et ses principales dignités sont devenus une sorte de domaine familial réservé. À un Lascaris ne pouvait succéder qu'un autre Lascaris.*

La longue intervention d'Alain Agnel-Gicomoni a été très suivie et de nombreuses questions sont venues ponctuer cet exposé.

À la demande du Président Bereyer, M. Jean Reymond offrait solennellement le document à la municipalité et Jean-Claude Metzger remettait au nom du maire une médaille à M. Reymond.

La manifestation à la mairie se terminait autour d'un apéritif offert par la municipalité.

### **Le taux d'alcoolémie maintenu à 0,5 g/l**

Parce que le risque d'accidents mortels augmente considérablement avec le taux d'alcoolémie, il est interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à 0,5 g par litre de sang

Rappelons que si votre taux d'alcool est compris entre 0,5 et 0,8 g par litre, vous risquez une amende forfaitaire de 135 euros et la perte de 6 points sur votre permis. Si le taux d'alcool est supérieur à 0,8 g, vous risquez d'être puni de deux ans d'emprisonnement et de 4 500 euros d'amende.

### **Rappel important**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008,  
il sera interdit de fumer dans tous les lieux publics.

## Le carnet de l'état civil

### Décès

- 27/09/2007 – Gisèle, Paulette CROMER, épouse RUMELHART, née le 14/02/1924
- 28/09/2007 – Pierrette, Raymonde MÉLANI, veuve FERAUD, née le 06/05/1926
- 02/10/2007 – Joséphine, Valentine ROUVIER, veuve AILLAUD, née le 19/05/1918
- 06/10/2007 – Jacques VALON, né le 06/09/1929
- 30/09/2007 – Aimé, Léon FONTAINE, né le 19/05/1951
- 09/10/2007 – Joseph, Achille BARATTO, né le 02/06/1924
- 10/10/2007 – Anna, Pauline AUDIBERT, veuve FLORY, née le 23/11/1909
- 14/10/2007 – Angèle, Séverine PEDRETTI, veuve PIANETTI, née le 18/05/1914
- 15/10/2007 – Renée, Jeanne, Thérèse JAUBERT, veuve BERGIER, née le 12/11/1923
- 18/10/2007 – André, Pierre, Emile JABLIN, né le 27/04/1921
- 19/10/2007 – Auguste, Marius COMTE, né le 28/08/1925
- 31/10/2007 – Teresa ACACIO, veuve GONZALEZ, née le 17/05/1916
- 16/11/2007 – Yvonne, Marie, Louise BŒUF, née le 16/02/1912
- 17/11/2007 – Abel, Flavien AUBERT, né le 05/08/1912
- 21/11/2007 – Georges, Fernand TAXIL, né le 23/08/1922
- 03/11/2007 – Mireille, Jeannette GASQUET, veuve CHAILLAN, née le 11/05/1930
- 25/11/2007 – Jean-Paul MURCIA, né le 27/11/1946
- 12/11/2007 – Christophe, Marc, Fabien COUSIN, né le 21/01/1987
- 28/11/2007 – Angèle, Charlotte BESSON, veuve DAUMAS, née le 03/08/1913
- 02/12/2007 – Sylvie, Augusta JULIEN, veuve DOLEON, née le 23/12/1919
- 09/12/2007 – Marguerite BELLONE, divorcée GUILLON, née le 20/09/1915



### Naissances

- 24/09/2007 – Yanis, Marius, Auguste, Jean, Amand CAILLET, né à Digne-les-Bains
- 01/10/2007 – Gaspard, Marius, Sinclair FISCHMEISTER, né à Aix-en-Provence
- 01/10/2007 – Flora, Renée FIGUIERE, née à Aix-en-Provence
- 18/10/2007 – Maëlys LEROY, née à Manosque

### INFOS

Deux adresses courriel  
À votre disposition  
**mairie.riez@wanadoo.fr**  
**http://www.ville-riez.fr**  
pour le Bureau du Tourisme  
**tourisme.riez@wanadoo.fr**  
Heures d'ouverture de la Mairie  
Mairie : 04 92 77 99 00  
du lundi au jeudi  
9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30  
le vendredi  
9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30  
**le samedi matin 9 h à 12 h**

### Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde : 15  
Pompiers : 18 et 112 (portables)  
Gendarmerie : 17  
Hôpital : 04 92 70 10 00  
Inforoute CG04 : 04 92 30 06 10  
Pharmacie : 04 92 77 80 26  
Ambulances : 04 92 77 97 66  
Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 09  
Déclic Météo : 08 92 68 08 08  
Crèche Halte Garderie : 04 92 77 76 66  
Centre Loisirs (12 à 16 ans) : 04 92 77 73 74  
Centre Aéré (5 à 12 ans) : 04 92 77 78 19  
Parioisse : 04 92 77 85 04  
Clarisses : 04 92 77 88 31

Le Riezois paraît tous les trois mois. Toute suggestion ou demande de publication est à adresser Gérard Pierrot sur l'adresse [g.pierrot@laposte.net](mailto:g.pierrot@laposte.net) avant le 15 mars 2008 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.